

Paris, le 16 mars 2020

Objet : Coronavirus – Mesures de prévention et maintien de l'activité

Madame, Monsieur,

Face à l'évolution de la situation du Covid-19 et des dispositions sanitaires mises en place par le Gouvernement, Ecofi Investissements vous informe avoir activé son plan d'urgence et de poursuite d'activité (PUPA) depuis le jeudi 12 mars, à la fois pour assurer le maintien des prestations de services pour la gestion de vos placements et pour protéger nos salariés.

Aussi, nous vous confirmons que l'intégralité de nos équipes est à même d'assurer ses missions au quotidien dans le respect de la réglementation en vigueur. Notre dispositif de continuité d'activité est régulièrement testé et a déjà fait ses preuves lors des mouvements sociaux de cet hiver.

Ecofi Investissements dispose donc des moyens techniques comme des moyens humains adéquats et nécessaires pour faire face aux conséquences de l'évolution de l'épidémie et respecter les mesures qui pourraient être prises par le Gouvernement dans les jours qui viennent.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a rappelé dans une récente communication la compatibilité du télétravail avec l'exercice des métiers des opérateurs de marché et nous avons pris les mesures appropriées permettant d'assurer le respect des obligations réglementaires qui s'imposent à nous, notamment celles relatives à la sécurité des avoirs et des transactions.

A cet effet, même si 100% de nos activités venaient à être délocalisées, tous les collaborateurs d'Ecofi Investissements restent mobilisés et joignables par mail et/ou téléphone pour vous répondre à vos sollicitations.

Les solutions technologiques pour lesquelles nous avons opté pour les différents métiers d'Ecofi Investissements, en particulier l'environnement de travail des gérants et la chaîne « front to back » les assurent d'être opérationnels immédiatement depuis un site de repli ou leur domicile.

Nos collaborateurs en situation de télétravail, où qu'ils se trouvent, bénéficient ainsi du même environnement de travail qu'au sein de nos locaux.

Soucieux de préserver au quotidien la qualité de notre gestion dans l'intérêt exclusif de nos clients, nous veillons au maintien d'une forte dynamique d'équipe entre les gérants et les autres fonctions de la société en leur donnant les moyens d'un dialogue régulier.

Vos contacts habituels sont joignables par téléphone et par mail. Vous disposez également de l'accès à notre service client au 01 44 88 39 24 ou par mail : contact@ecofi.fr.

Le suivi de l'évolution de la situation et l'adaptation des moyens mis en œuvre sont assurés par une cellule « de crise » mobilisable en continu chez Ecofi Investissements dirigée par la responsable du PUPA et le secrétaire général, et composée des représentants de chaque direction.

Nous restons tous mobilisés, à votre service.